Avis relatif au projet commun de fusion nationale

Société absorbante :

L'OPTICIEN AFFLELOU, société par actions simplifiée au capital de 16.408.734 €, dont le siège social est à PARIS-75008- 11, Rue d'Argenson - 514 266 675 R.C.S. PARIS

Société absorbée :

OPTIQUE GAZOLEO, société à responsabilité limitée au capital 100.000 €, dont le siège social est à PARIS – 75008 – 11, Rue d'Argenson, 441 090 396 R.C.S. PARIS

Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue :

Actif : 1.470.664 euros

Passif : 1.155.673 euros

Il ne sera procédé à aucun échange d'actions de la société absorbante contre des parts de la société absorbée puisque la société absorbante détient à ce jour la totalité des parts de la société absorbée.

Montant prévu de la prime de fusion : néant

Montant prévu du boni de fusion : 101.805 €

Date du projet commun de fusion : 27/12/2022

Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : 27 /12/2022 RCS PARIS